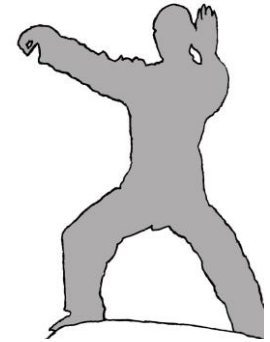


ASSOCIATION

MONTAGNES

ET

TAÏ CHI CHUAN



Pratique du Tai Chi Chuan, style Yang de Me TUNG

Mercredi de 17H30 à 19H30

Salle de danse au gymnase du lycée à Villard de Lans

Pratiquer le Tai Chi Chuan c'est revenir à soi par la pratique en groupe.

Montagnes et Tai Chi Chuan est une association loi 1901 depuis 2004

FICHE D'INSCRIPTION

Montagnes et Tai Chi Chuan

Les enchaînements sont appris et travaillés dans la lenteur qui permet d'obtenir une efficacité optimum des gestes et d'améliorer équilibre, souplesse et concentration.

Les séances de pratique ont lieu le mercredi de 17h30 à 19h30 dans la salle de danse du gymnase du lycée de Villard de Lans.

L'enseignante, *Claudine Lavacquerie*, est diplômée 3^{ème} DUAN de Tai Chi Chuan et du Certificat de qualification Professionnelle d'Arts Martiaux.

Il est prévu au minimum 20 séances par an encadrées par l'enseignante, voire davantage selon le nombre de participants. Les autres séances étant encadrées par les plus expérimentés.

Plusieurs approches sont proposées selon le niveau des pratiquants : enchaînement lent, rapide, avec partenaire, sabre, épée...

Les séances durent 2h pour tous, réparties comme suit : 1ère heure priorité aux débutants, 2ème heure aux plus expérimentés.

Deux séances d'essai (avec professeur) auront lieu les :

Mercredi 12 et 26 septembre

Votre inscription sera prise sur place lors des séances.

Pour tout renseignement :

Mail : mtcc.villard@gmail.com

Facebook : Tai Chi Villard

Site : <https://taichivillard.jimdofree.com>

A rendre à l'issue de la séance d'essai (avant fin septembre)

J'adhère à Montagnes et Tai Chi Chuan pour l'année 2018-2019

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

Tél fixe..... Portable.....

Adresse mail

Date :

Signature :

Ci-joint :

• Mon certificat médical (valable 3 ans)

• Paiement annuel : 260 € 1 chèque 2 chèques

Comprenant :

* L'adhésion à l'association (32 €)

* La licence fédérale (38 €)

(fédération française de karaté et disciplines associées FFKDA)

* Les cours (190 € l'année)

Vous avez la possibilité de faire 2 chèques (130 €+ 130 €) qui seront présentés à la banque en octobre et janvier.

* Utilisation de mon image (photo, vidéo) par l'association dans le cadre

de la pratique sportive. Autoriser non autoriser